

## ABONNEMENT COURS COLLECTIF ESCALADE SAISON 2024 - 2025

De septembre 2024 à juin 2025 (suivant planning joint)

Inscription de l'enfant :				
Nom / Prénom :			Né(e) le :	
Responsable : Pè	ere Mère [	Tuteur légal		
Nom / Prénom :				
Adresse :				
Code postal :	Ville :			
Tél. parent 1 :		Tél. parent 2	2 :	
Email parent 1 :				
Email parent 2 :				
☐ 09/10 ans	Mercredi	11h00 – 12h15	<b>□</b> 450 €	ou
☐ 10/12 ans	Samedi	09h30 - 11h00	□ 480 €	ou
☐ 10/12 ans	Samedi	11h15 - 12h45	<b>□</b> 480 €	ou
☐ 12/14 ans	Mercredi	14h00 - 15h30	□ 480 €	ou
☐ 12/14 ans	Mercredi	15h45 - 17h15	□ 480 €	ou
☐ 15/17 ans	Mercredi	17h30 - 19h00	□ 480 €	ou
☐ 15/17ans	Samedi	13h45 - 15h15	□ 480 €	ou
Le règlement de l'abonn remis à l'inscription (ils se				cription ou par 3 chèques vril).
L'inscription est ferme et	définitive nour l'ann	née I es conditions (	nánáralas sou	nt détaillées au verse

L'inscription est ferme et définitive pour l'année. Les conditions générales sont détaillées au verso.

ROC & RÉSINE prend en charge l'enfant pour la durée du cours et décline toute responsabilité en dehors des heures de cours.

Le responsable légal autorise Roc & Résine à faire transporter l'enfant par les pompiers, le samu ou une ambulance en cas de nécessité.

Date et signature

## Documents à fournir avant le premier cours :

- ✓ Certificat médical d'aptitude à la pratique de l'escalade
- ✓ Attestation d'assurance individuelle couvrant l'escalade

Déclaration Jeunesse et Sport n° 09407ET0015



## ABONNEMENT COURS COLLECTIF ESCALADE SAISON 2024 - 2025

De septembre 2024 à juin 2025 (suivant planning joint)

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

Roc & Résine est une structure sportive privée, non associative, affiliée à la Fédération Française de Montagne et d'Escalade.

Les cours sont effectués dans le cadre d'une pratique loisir (sans compétition).

L'adhésion aux cours comprend :

- ☐ Un accès au cours collectifs une fois par semaine avec prêt du matériel.
- Un accès en dehors des cours avec prêt du matériel : sous la surveillance des parents pour les enfants de 9 à 13 ans ; en autonomie avec une autorisation parentale pour les enfants de + 14 ans expérimentés.

L'adhésion aux cours ne comprend pas de licence ni d'assurance individuelle accident.

L'adhésion aux cours est soumise à la remise avant le premier cours :

- D'un certificat médical stipulant l'aptitude de l'enfant à la pratique de l'escalade, ou d'une attestation cerfa si le certificat a moins de 3 ans :
- □ D'une attestation d'assurance individuelle, scolaire et extra-scolaire ou d'une autre assurance individuelle couvrant la pratique de l'escalade. A défaut, vous pouvez souscrire la licence FFME avec assurance auprès de Roc & Résine.

Roc & Résine prend en charge l'enfant pour la durée du cours et décline toute responsabilité en dehors des heures de cours.

Roc & Résine s'engage à donner, par l'intermédiaire du moniteur, toutes les explications nécessaires à la bonne utilisation des installations.

Le moniteur est seul habilité à déterminer si l'enfant est apte à intégrer le groupe ou à y rester.

Après concertation avec le moniteur, Roc & Résine pourra refuser l'accès à un enfant dont le comportement porterait atteinte au groupe ou aux autres pratiquants de la salle d'escalade, sans remboursement de l'abonnement.

L'inscription est ferme et définitive pour la période spécifiée au contrat. La non-fréquentation des cours du fait de l'adhérent n'entraînera pas de remboursement ou de réduction d'abonnement.

Roc & Résine se réserve la possibilité de fermer la salle d'escalade pour : travaux, compétitions, stages, fermeture administrative. Le cumul de la période de fermeture ne devra pas dépasser deux semaines pendant la durée du présent contrat.

Toute fermeture d'une durée supérieure à deux semaines entraînera automatiquement le remboursement au prorata de la période concernée.

Roc & Résine décline toute responsabilité en cas de dommage, vol, ou disparition d'objet appartenant à l'enfant. L'utilisation d'un casier de rangement est sous sa seule responsabilité ou celle du représentant légal, la fermeture n'étant pas fournie. Les objets de valeur peuvent être confiés à l'accueil pendant la durée du cours.

Le règlement intérieur est consultable à l'accueil de Roc & Résine.

Les informations personnelles communiquées sont destinées à l'usage unique de Roc & Résine pour la gestion des accès, la comptabilité et la transmission d'informations liées à l'abonnement.

Conformément à l'article 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de ces données à effectuer auprès de Roc & Résine.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »